

# COMMUNE DE VALLANGOUJARD

## Conseil municipal du 15 sept

### Aide aux devoirs par les enseignantes

Le service d'aide aux devoirs est en place depuis la rentrée. Le conseil fixe un tarif unique à 2,5 € / jour.

### Intervenant scolaire / arts plastiques

Le conseil décide, après validation de ce projet par les enseignantes et l'inspecteur de l'éducation nationale, de créer un poste à temps partiel d'intervenant en arts plastiques pour agir au sein de l'école, en périscolaire, et, plus largement, pour animer au Clos de l'école des ateliers destinés aux adultes.

### Terrain communal de l'ancienne gare

La Commune a acquis en 2018 l'ancienne gare et le terrain attenant. L'ensemble a été divisé : une partie du terrain est affectée au logement et l'autre (entre l'ancienne gare et la rue) reste libre. Le logement, après avoir été réhabilité, est aujourd'hui loué. Le Conseil décide d'engager une étude sur le devenir du terrain restant libre. La population sera

consultée sur ses attentes et associée à l'élaboration d'un éventuel projet.

### Retrait du Sictou et adhésion au SIARP

S'agissant de l'assainissement, la Commune a délibéré à plusieurs reprises pour demander son retrait du Sictou et son adhésion au Siarp. Après de longues réunions de travail et l'étude détaillée des conditions financières, les différentes parties s'orientent vers un accord qui devrait permettre de réaliser l'opération de retrait-adhésion au 1er janvier 2022, avec la perspective d'une baisse, par étapes, du prix de l'eau sur Vallangoujard, dès 2022. La Commune versera au Sictou 41 614,45 € pour solde de tout compte.

### Éclairage public

Sur proposition de Bernard DRUGÉ, le Conseil revoit les horaires de l'éclairage public. Pour garantir la sécurité des usagers des transports publics, les nouveaux horaires iront de 20 mn avant le premier bus du matin à 20 mn après le dernier bus du soir.

Les **branchages** et les **haies** doivent être **taillés** le long des trottoirs.

À l'exception des barbecues, les **feux extérieurs** sont **interdits**.

Les **chiens** doivent être tenus en **laisse** et leurs **déjections ramassées**.

**Lingettes** et **masques** doivent être jetés dans les **ordures ménagères** et non dans la cuvette des WC, car ils obstruent l'assainissement collectif.

Le **stationnement** est interdit sur les trottoirs réservés aux piétons.

La gendarmerie recommande de **rentrer sa voiture** dans son jardin, en raison d'actes de vandalisme.

Les riverains doivent **désherber** (sans produit chimique) leur trottoir.

Les **travaux bruyants** (bricolage, tonte, etc...) ne sont autorisés que :  
- semaine 8h30 - 12h / 14h30 - 19h30  
- samedi : 9h - 12h / 15h - 19h  
- dimanche et férié : 10h - 12h.

Les entreprises sont autorisées à travailler en semaine de 7h à 20h et les samedis : de 8h à 19h.

## Mairie

01 34 66 51 11

[secretariat@vallangoujard.fr](mailto:secretariat@vallangoujard.fr)  
<http://www.vallangoujard.fr>

Ouverture 9h-12h, 14h-16h, sauf mercredi après-midi.  
Samedi, sur RDV de 8h à 12h.

## Agenda

✓ **Encombrants** : ramassage le **lundi 27 septembre 2021 matin**.

*Ne sortir les encombrants que la veille, le dimanche 26 au soir*). Déchets refusés : poids > 50 kg, taille > 1,75 x 1,50 x 0,50, gravats, équipements électriques et électroniques, explosifs, toxiques (batteries, peintures, huiles, pesticides, produits chimiques...), déchets verts, déchets industriels.

✓ **À partir de fin septembre 2021**, tous les déchets devront être présentés dans les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin. À défaut les ordures ménagères ne seront plus ramassées.

### **Rue de Marines : fermeture pour travaux du 20 au 24 sept**

*Les travaux en cours rue de Marines vont imposer plusieurs fermetures complètes de la rue.*

**Du 20 au 24 septembre la rue sera fermée la nuit comme le jour depuis la rue du Moulin jusqu'au 35 rue de Marines.**

*Les ordures devront être regroupées en deux points.*

**Pour ligne de bus 95-31 : du 20 au 24 septembre, les Vallangoujardois devront se rendre à Menouville.**

## De nouveaux services à Vallangoujard ?

La Commune possède depuis peu un terrain près de l'ancienne gare. L'ancienne gare elle-même est à présent louée par la Commune en logement particulier, après avoir été réhabilitée. Mais l'essentiel du terrain attenant est disponible. Ce terrain de plus de 1 000 m<sup>2</sup>, entièrement viabilisé, est particulièrement bien situé : sur la Boucle du Vexin à proximité immédiate de la D927 et d'un espace de stationnement assez vaste d'une dizaine de véhicules. Le PLU le destine à des activités touristiques et de service.

La municipalité envisage d'y établir un espace multiservice dans un bâtiment à construire qui pourrait être loué à un commerçant pour y développer une activité répondant aux besoins de la population du village, des randonneurs de passage, voire des très nombreux automobilistes qui, rentrant le soir chez eux, pourraient s'y arrêter un instant pour une course de dépannage. Les anciens du village se souviennent de la boulangerie Bureau qui était située à l'entrée du village (dans la descente en venant de Pontoise) : les clients de passage se rendant vers l'Oise en fin de journée contribuaient assez largement à sa vitalité.

Il ne s'agirait bien sûr pas de concentrer là tous les services que l'on peut trouver, par exemple, à Nesles. L'espace est trop petit et le commerce ne serait sans doute pas viable...

Il s'agirait plutôt :

- de prendre en compte les besoins des Vallangoujardois, mais également des automobilistes passant par-là, ainsi que des randonneurs de plus en plus nombreux,
- de profiter de l'atout que représente la situation de ce terrain,
- de se placer dans la complémentarité, l'innovation, la flexibilité... c'est-à-dire accompagner l'émergence des circuits courts, créer un espace d'échange entre villageois, se tenir prêts à adapter le projet en fonction des opportunités et de l'évolution des attentes...
- de faire porter par la Commune l'initiative de la mise en place de l'infrastructure et de se tenir prêt à accompagner l'installation d'un professionnel privé.

Il reste à préciser les besoins et à prioriser les fonctionnalités à développer, qui pourraient être très variées. Toutes ne seraient évidemment pas retenues à terme. Mais il est intéressant, a priori, d'ouvrir le plus possible l'éventail des services susceptibles d'être mis en place dans un tel espace lieu, puis d'en débattre. On peut ainsi penser, notamment, à la vente en circuits courts de produits locaux, à un dépôt de pain (bio ?), à une petite épicerie de dépannage... Mais également à des ateliers partagés, un repair-café, la location de vélos, la restauration rapide pour les randonneurs, la restauration de loisirs (crêpes, glaces...), des toilettes pour les promeneurs... Cette liste n'étant qu'une ébauche qui reste à compléter.

Le Conseil municipal a donc décidé d'engager une étude sur la pertinence, la faisabilité et le financement d'un tel projet. La population est, d'ores et déjà, invitée à s'exprimer sur ses attentes, notamment par message adressé à [secretariat@vallangoujard.fr](mailto:secretariat@vallangoujard.fr).

**Une réunion d'échange est organisée à ce sujet le samedi 2 octobre à 10h salle Jean Dréville.**